

Date d'affichage à la porte de
la mairie le :

Commune d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL du 20 Mars 2026

Présents : COULON BOUILLOD Émilie, CHARNAUD Loic, CRETENET Gregory, DEVILLERS Mélanie, DURAFFOURG Virginie, GRAHEK Stéphane, MARKOVIC Mladen, PORTERET Béatrice, ROMAND Marine, VALENTINO Fabrice

Excusée : BRAUN Caroline

Début de la séance 19h05

Le quorum est réuni : 10 conseillers sont présents sur les 10 élus au premier tour des élections municipales du 15 Mars 2026.

Désignation du secrétaire de séance : Mme PORTERET se porte volontaire, sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Approbation du dernier compte-rendu municipal : pas d'approbation requise (uniquement des délibérations)

Élections du Maire et des Adjointes :

Mme PORTERET étant la plus sage des conseillers élus, elle prend en charge le déroulé de la séance, et en particulier l'élection du Maire.

DELIBERATIONS :

- Elections du Maire** : Au premier tour du scrutin, à 9 voix sur 10, M. VALENTINO Fabrice est élu Maire de la commune.

En tant que Maire nouvellement élu, M. VALENTINO prend en charge la suite de la séance.
- Détermination du Nombre d'adjoints** : Le nombre d'adjoint est fixé à 3 à l'unanimité.
- Elections des adjoints** : La liste menée par M. GRAHEK Stéphane remporte l'élection des adjoints au premier tour du scrutin, à l'unanimité. Les adjoints élus sont donc M. GRAHEK Stéphane (1er adjoint), Mme PORTERET Béatrice (2ème adjointe) et M. CHARNAUD Loic (3ème adjoint).
- Détermination des indemnités des élus** : La rémunération du Maire est fixée au taux de 28,1 %, celle des adjoints est fixée au taux de 10,89 %. La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ensemble du conseil lit ensuite la charte de l'élu local articles L1111-13 et L1111-14 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Désignation des représentants de la commune au sein des différentes commissions

Le Maire indique que le modèle de délibération pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ne sera disponible que fin Mars, en conséquence cette délibération est reportée au prochain conseil. Étant donné le nombre important de représentants de la commune pour cette commission (24 noms), n'hésitez pas à vous signaler en Mairie pour y siéger (sinon les membres seront désignés d'office par la Direction des Finances Publiques).

5. **Désignation du délégué au SIDEC** : M. GRAHEK Stéphane est élu délégué communal auprès du Comité Syndical du SIDEC (Syndicat mixte d'Énergies, d'Équipements, et de e-Communication) du Jura à l'unanimité.
6. **Désignation des délégués au SMAAHJ** : Mme COULON BOUILLON Émilie et Mme DURAFFOURG Virginie sont élues respectivement représentantes titulaire et suppléante au SMAAHJ (Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut Jura) à l'unanimité.
7. **Désignation des délégués au SICTOM** : Mme ROMAND Marine et Mme COULON BOUILLON Émilie sont élues respectivement représentantes titulaire et suppléante au SICTOM (Syndicat de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) à l'unanimité.
8. **Désignation des délégués au Parc Naturel Régional du Haut Jura** : M. VALENTINO Fabrice et M. GRAHEK Stéphane sont élus respectivement délégués titulaire et suppléant au Parc Naturel Régional du Haut Jura à l'unanimité.
9. **Adhésion et désignation des délégués au COFOBFC** : M. CRETENET Gregory et M. MARKOVIC Mladen sont élus respectivement délégués titulaire et suppléant au Communes Forestières de Bourgogne Franche Comté à l'unanimité.
10. **Désignation du Référent déontologue** : M. CIAUDO Alexandre est élu référent déontologue des élus de la commune à l'unanimité.

Pour les commissions dites internes à la commune, voici leurs intitulés et leurs membres (ceux en gras sont identifiés comme « rapporteurs »):

Commission de contrôle des listes électorales : compte tenu du nombre d'habitant et du fait qu'une seule liste s'est présentée aux élections municipales, cette commission comporte trois membres dont un seul est issu du conseil. Mme COULON BOUILLON Émilie se propose et est donc désignée. Mme PERALTA Sandra s'étant portée volontaire pour rejoindre cette commission, son nom sera transmis en ce sens à la Préfecture.

Commission Travaux : Le Maire, **M. GRAHEK Stéphane**, M. CHARNAUD Loic, M. CRETENET Gregory

Commission Eau : Le Maire, M. GRAHEK Stéphane, Mme PORTERET Béatrice, **M. CHARNAUD Loic**.

Commission Budget : Le Maire, **Mme PORTERET Béatrice**, Mme DEVILLERS Mélanie.

Commission RH : Le Maire, **M. CHARNAUD Loic**.

Commission Chaufferie : Le Maire, **M. GRAHEK Stéphane**

Commission Site informatique : Le Maire, **M. MARKOVIC Mladen**

Le Maire indique que le site internet de la commune est disponible à l'adresse suivante <https://avignonlessaintclaud.fr/>. Son hébergement est assuré en France (Roubaix) par la société OVH. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !

Commission Bulletin municipal : Le Maire, **Mme PORTERET Béatrice**.

Le Maire rappelle l'objectif d'au moins un bulletin par trimestre. Le premier étant prévu pour fin Avril, il permettra de se présenter aux habitants et d'indiquer les temps forts du mandat. Mme PORTERET Béatrice est chargée d'imposer cette contrainte aux autres membres du conseil pour lui permettre d'éditer le bulletin à temps.

Questions et remarques diverses

La déchetterie verte de la commune nécessite une opération de broyage très importante. M. GRAHEK Stéphane a pu obtenir 2 devis. Le plus complet (broyage de la déchetterie + broyage du bois mort près du site des orchidées) et le moins cher (2600 €) est retenu sous réserve de l'attribution du n° SIRET au prestataire. Cette décision est portée au prochain conseil.

Le Maire propose de fixer la date des réunions de conseil au premier jeudi de chaque mois à 20 h (sauf cas particuliers à venir). La proposition étant acceptée, la prochaine réunion de conseil est logiquement établie au jeudi 2 Avril 20h.

Le Maire souhaite adresser un mot de remerciement au nom de l'ensemble du conseil municipal aux anciens Maires de la commune (M. VUILLARD Bernard, M. POETE Yves, et Mme BRAUN Caroline) qu'il a pu rencontrer avant les élections et avec lesquels il a pu échanger. Le conseil approuve chaleureusement cette proposition.

La séance est levée à 20h39.

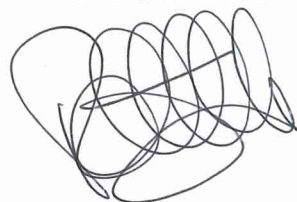
Compte-rendu lu et approuvé le 02/06/26

Prochaine réunion du conseil municipal : le 02 avril 2026 à 20h

Le Maire,
Fabrice VALENTINO



La secrétaire de séance,
Béatrice PORTERET



COULON BOUILLOD Émilie 	CHARNAUD Loïc 	CRETENET Gregory 	DEVILLERS Mélanie 	DURAFFOURG Virginie 
GRAHEK Stéphane 	MARKOVIC Mladen P/O 	PORTERET Béatrice 	ROMAND Marine 	VALENTINO Fabrice 